



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS
GIRONDE

COMPTE RENDU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS
DE LA GIRONDE

Samedi 27 février 2021 – SAINT SAVIN

PRÉSENTS :

• **Membres avec voix délibérative :**

Anne-Laure ARMELLINI - David BRUNNER - Etienne CASSUTTI - Olivier DELAS – Blandine FOUQUART - Cédric GIRONNS - Thierry LAZES – Jérôme MESURE - Frédéric PINAUD - François POINTEAU - Benoit VACQUIER – Nicolas WEBER

• **Membre avec voix consultative (membres de droit) :**

Philippe BOUFFARD, Médecin Chef

• **Autre :**

Véronique SOUBELET, représentante administratrice FNSPF

EXCUSÉS :

• **Membres avec voix délibérative :**

Sandrine ALLEGRIER - Isabelle AURADOU-GERBAUD – Yannick BIDEAU - Olivier BOUCHER - Sébastien CASTEL - David GALLONNIER - Frédéric GROUILLE - Lucien MAURIN - Guillaume MEDINA - Sylvain LAMOTHE - James LOCHERON

• **Membres avec voix consultative (membres de droit) :**

Jean-Paul DECELLIERES, DDSIS

Éric PITAULT, Président de l'AHJSP

• **Autre :**

Philippe MIGNER, ancien administrateur (retraite)

Josiane SOHY, représentante PATS fédérale

Douze membres avec voix délibérative sont présents. Conformément à l'article 8 des statuts, la présence de quatorze administrateurs avec voix délibérative est nécessaire pour que le conseil d'administration puisse délibérer. Le quorum n'est donc pas atteint. Néanmoins, au vu des circonstances particulières, le Président propose de maintenir la tenue de ce CA.

Le Président ouvre la séance à 10h15.

Le secrétariat est assuré par Bénédicte MIMIAGUE.

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Gironde
Secrétariat : 56 cours du Maréchal Juin • Entrée 3 • N° 37 • 33000 BORDEAUX
Tél. : 05 56 99 81 68 • Fax : 05 56 99 81 76 • E-mail : udsp33@gmail.com
Siège social : 22 boulevard Pierre 1^{er} • 33081 BORDEAUX CEDEX

www.udsp33.fr

I. ADOPTION DU PV DU 8 DECEMBRE 2020

Le PV est adopté à l'unanimité.

II. CALENDRIER

DATE	OBJET	PARTICIPANTS
Réunions/Manifestations UD		
2/3 juin	Audit Qualiopi (certification des organismes de formation)	PINAUD / GALLONIER
23/26 sept.	Festival ODP	
23 oct.	Congrès UD à Salles	CA
Autres manifestations		
18 mars	Réunion des Présidents UD/UR/DDISIS/Médecin chef à Paris	
23/24 avril	Congrès UR à Dun Le Palestel (23)	
24/25 juin	Assises FNSPF/ODP à Paris	
28 mai/4 juin	ODP dans les nuages (ascension de divers sommets par des pupilles)	BRUNNER
3/4 juillet	Rassemblement Familles Pupilles régional à Lacanau	
12/14 nov.	Rassemblement parents à Tours	
13/16 oct.	Congrès national à Marseille	

*L'ensemble des manifestations nationales ont été reportées au second semestre ou annulées.
Le Président a RV avec le Président du CASDIS lundi 1^{er} mars.*

III. BILAN COMPTABLE 2020 / BUDGET 2021

► Bilan comptable 2020

Les comptes devraient être apportés au cabinet comptable d'ici 2 semaines.

Le trésorier rencontre certaines difficultés concernant des virements non affectés.

La baisse de l'activité formation se confirme, d'autant plus avec la crise sanitaire qui a suspendu toute activité durant au moins 3 mois. Depuis le dernier confinement, la formation PSC1 est autorisée uniquement dans le cadre de la formation professionnelle.

La commission a pris toutes les mesures nécessaires pour la protection des formateurs et des stagiaires. Depuis la reprise des formations, un seul signalement ARS a été effectué. Les groupes sont limités à 8 stagiaires.

L'année 2020 a été une année quasi blanche en matière de manifestation (sport, congrès, ...), d'où la baisse des dépenses.

Les cotisations ont également baissé, probablement expliquée par la perte des adhérents habituellement liés au sport suite à l'annulation des compétitions sportives.

Pour 2021, deux nouvelles amicales ont souhaité collecter les adhésions auprès de l'UD : La Benauges et Villenave d'Ornon.

La commission histoire et conservation du patrimoine a vu son budget augmenter pour la 1^{ère} fois.

Résultat de l'exercice : environ + 14 000 €

L'UDSP 33 a été sollicitée par deux amicales pour un allègement ou un report des cotisations 2021. La réponse a été claire : la période que nous traversons est complexe pour toutes les associations. L'UD a subi une augmentation non négligeable de sa prime d'assurance alors que ses recettes ont diminué avec la baisse de l'activité formation. Parallèlement les cotisations des autres associations du réseau n'ont pas augmenté (UR/FD). Enfin, l'UD a poursuivi son action sociale durant cette période avec la distribution gratuite de masques à tous nos anciens, le suivi des dossiers par la commission sociale, etc, ... Il apparaissait donc difficile d'accorder plus que ce qui avait déjà été fait.

► BUDGET 2021

• Anciens

La commission des anciens a transmis son budget prévisionnel pour 2021, en tablant sur un possible rassemblement des anciens, avec deux propositions envisagées : soit un repas dans une salle, soit un dîner-spectacle. Le budget serait identique à l'an dernier.

Le Président n'est pas très optimiste sur la capacité à réunir les anciens vu la situation sanitaire. S'il s'avère impossible de les réunir, il faut alors trouver le moyen de leur offrir quelque chose (panier garni, ...).

Problématique : mode de distribution + mise à jour du fichier des anciens

Si l'idée du panier garni est retenue, le Président souhaite utiliser le dispositif « terroirs engagés » en privilégiant des producteurs sapeurs-pompiers locaux.

Il est demandé à la commission des anciens d'étudier le projet.

• Renouvellement du parc informatique du secrétariat et acquisition de matériel de visioconférence

Comme cela avait été évoqué lors du dernier CA, le matériel informatique du secrétariat demande à être renouvelé, et du matériel de visioconférence doit être acheté. Ce renouvellement se ferait sur 2 ans afin d'instaurer un roulement (en commençant par le matériel de Bénédicte cette année, car équipement plus ancien, puis celui d'Emma l'année suivante). Une liste de matériels a été transmise par Sylvain LAMOTHE.

- Equipement pour un poste : un ordinateur portable, une station d'accueil + éventuellement un écran
- Equipement pour de la visioconférence : un écran TV (pour le renvoi), une webcam sur pied, un haut-parleur micro

Le coût est d'environ 1500 €.

Pas d'autre budget reçu. Les budgets seront donc reconduits à l'identique de l'année précédente.

IV. DESIGNATION DES GRANDS ELECTEURS FNSPF ET ODP

Le Président donne lecture du courrier adressé par la FNSPF et l'ODP concernant le processus de renouvellement des grands électeurs.

La liste des grands électeurs désignés doit être transmise par l'URSPAL avant le 6 avril.

Pour la Gironde, neuf grands électeurs doivent être désignés pour la FNSPF, et 6 pour l'ODP. Au total, ce sont 13 membres du conseil d'administration de l'UD qui seront grands électeurs

Le Président rappelle que les grands électeurs pourront se présenter en tant que candidat aux

prochaines élections de la FNSPF et de l'ODP. Leur seule obligation sera de participer aux assises en juin à Paris, et à l'AG lors du congrès national (possibilité de donner des pouvoirs).
Le Président indique qu'il sera candidat au renouvellement du CA de l'ODP.
Véronique SOUBELET signale quant à elle qu'elle ne se représentera pas en 2024.

V. ACTUALITE DES COMMISSIONS

Sport

Par Nicolas WEBER

- **Annulation/report des compétitions sportives**

Toutes les manifestations sportives du premier semestre ont été annulées ou reportées. A ce jour seule l'Association Nationale de Football des Sapeurs-Pompiers se laisse jusqu'à fin avril pour décider du report ou non du championnat de France de football initialement prévu à La Réunion.

- **Surf départemental et régional**

Si la situation sanitaire le permet, le championnat départemental et régional de surf sera organisé du 16 au 18 septembre à Lacanau.

Un dossier va être monté pour organiser en 2022 le 1^{er} challenge national de surf.

- **Sollicitations des sections sportives de l'amicale de Bordeaux Métropole**

Nicolas WEBER indique qu'il est de plus en plus sollicité par des sections de l'amicale de Bordeaux Métropole qui souhaitent s'affilier à l'UD (golf, sport montagne).

Il est rappelé que l'UD n'a pas vocation d'une part à affilier ses sections auprès des fédérations nationales sportives, et d'autre part à créer des sections qui ne font pas partie des disciplines inscrites au calendrier officiel.

Communication

Par Jérôme MESURE

Quelques améliorations sont prévues sur le site Internet, notamment l'automatisation des publications sur Facebook via le site.

Social

Par Anne-Laure ARMELLINI

- Dossiers en cours :
 - Un dossier reconnaissance pupille
 - Un dossier précarité

Anne-Laure ARMELLINI propose de mettre à jour la liste des pièces à fournir dans les dossiers demande d'aide.

La numérisation de tous les dossiers sociaux et leurs archives est en cours.

- **Groupe de travail « blessé »**

Un groupe de travail (dont fait partie Véronique SOUBELET) a été mis en place au niveau national afin de faire des propositions pour améliorer l'accompagnement des sapeurs-pompiers blessés.

- Hébergement pupille girondine

L'ODP a été sollicité par l'UD pour loger une pupille girondine inscrite dans une école à Paris.

- Rassemblement Famille/Pupille régional

Véronique SOUBELET présente brièvement le rassemblement, qui en est à sa troisième édition. L'objectif est de pouvoir offrir un moment de détente aux parents pendant qu'on s'occupe de leurs enfants. Une vingtaine de familles sont généralement présentes.

*Cette année le rassemblement a lieu à Gujan Mestras du 2 au 4 juillet (du vendredi soir au dimanche après-midi). Une pré-réservation a été faite à l'hôtel Best western de La Teste. **
Des besoins seront à prévoir (conducteurs, ...).

** Le lieu de la manifestation a finalement été modifié après la réunion : le rassemblement aura lieu à Lacanau Océan, avec un hébergement prévu au Camping Airotel L'Océan.*

Anciens

Par Etienne CASSUTTI

Le rassemblement des anciens étant encore compromis cette année, il est demandé aux animateurs de la commission d'étudier des pistes de cadeaux qui pourraient être offerts aux anciens (voir chapitre « Budget »).

Festival ODP

Par David BRUNNER

A ce jour le festival est maintenu, malgré les dernières dispositions (places assises, foodtrucks hypothétiques...)

Les organisateurs misent sur un allègement des mesures pour pouvoir organiser la manifestation dans de bonnes conditions.

VI. QUESTIONS DIVERSES

- **Point sur les tournées de calendriers des amicales**

Un tour de table est effectué afin de prendre connaissance des modes de collecte choisis par les amicales cette année, et des éventuelles difficultés rencontrées.

Globalement il apparaît que les résultats ne sont pas si décevants, beaucoup d'amicales ont choisi de nouveaux modes de collecte (marché, galerie marchande, etc...) qui au vu de leur succès pourront être reconduits lors des prochaines éditions.

- **Téléthon**

Jérôme MESURE indique que tout ce qui s'est fait via Internet ou les réseaux sociaux a très bien fonctionné.

- **Leg à destination d'une amicale**

Les différents services juridiques SDIS et FNSPF ont été sollicités au sujet d'un legs dont serait bénéficiaire une amicale de Gironde. L'objectif étant de s'assurer des dispositions réglementaires applicables à ce type de transfert.

- **Proposition de loi Matras et DETT (Directive Européenne sur le Temps de Travail)**

Thierry LAZES souligne le travail important effectué par Claude VIDAL sur ce sujet (intervention lors du CA de l'URSPAL)

- **Qualiopi**

Frédéric PINAUD présente brièvement la procédure de certification QUALIOPi, dans laquelle s'est engagée l'UD, et qui sera obligatoire dès le 1^{er} janvier 2022. A ce titre, la date de l'audit avec l'organisme certificateur a été fixée au mois de juin prochain. L'objectif est de commencer à utiliser les nouveaux documents à partir de mai.

Il indique la possibilité de se rapprocher de l'UD 64 qui a été certifiée par la même auditrice.

La liste des formateurs UD doit être transmise au groupement formation qui fera une attestation globale certifiant de leur formation continue.

- **Retour sur les points abordés lors du dernier CA de l'URSPAL à Issigeac (24), par Olivier DELAS, Président de l'URSPAL**

- Nouveaux présidents d'UD dans les Landes et la Haute-Vienne
- Point sur animateurs régionaux et départementaux
- Assises nationales : la bodega des régions sera-t-elle maintenue ?
- L'UR offrira à chaque UD une formation des dirigeants d'association (formation sur les obligations réglementaires des responsables associatifs, assurée par la MNSPF)
- Décision de d'organiser des manifestations sportives communes sapeur-pompier et non sapeur-pompier (notamment pour le cyclisme qui est souvent lourd à gérer en termes d'organisation)
- La commission nationale JSP aura lieu dans la région
- Rassemblement Familles/Pupilles : il a été proposé à l'UR Poitou-Charentes d'organiser la manifestation en commun
- Point sur les départements engagés dans la démarche Qualiopi (certains départements n'avaient rien entamé)

- **Convention CSF**

Le CA donne son accord pour la signature de la convention de partenariat proposée par le CSF.

- **Absence administrateur UD**

Le Président indique qu'un courrier va être adressé à un collègue administrateur qui ne participe plus aux réunions du CA depuis près de 2 ans.

Fin de séance à 13h00.

A l'issue du conseil d'administration, il est remis à Philippe MIGNER un présent pour le remercier de son engagement et son investissement au sein du Conseil d'administration de l'UD durant ces nombreuses années.

Monsieur Alain RENARD, Maire de Saint Savin, Conseiller Départemental et administrateur du SDIS est reçu par le Président et son CA. Les livres « Il était une fois des sapeurs-pompiers forestiers » et « Gironde, véhicules d'incendie des sapeurs-pompiers » lui sont remis en remerciements pour son engagement pour la cause des sapeurs-pompiers girondins.

Le Président



Commandant David BRUNNER

Le Secrétaire Général



Commandant Frédéric PINAUD